

## UNE POLITIQUE INACCEPTABLE

La volonté affirmée de réduire le nombre de fonctionnaires, favorisant de fait la privatisation du service public d'éducation (+197% de postes proposés dans l'enseignement privé) se traduit très concrètement dans l'Education Nationale : avec les 5 200 suppressions de cette année, le cumul se monte à 45 000 depuis 2003 ! C'est un plan social d'envergure qui ne dit pas son nom. Alors que dans le Nord, la population subit plus qu'ailleurs les effets des inégalités sociales, notre académie obtient à nouveau la palme du nombre des suppressions d'emplois d'enseignants avec 646 suppressions supplémentaires, ce qui porte le cumul depuis 2003 à 4 827.



## 5 POSTES SUPPRIMÉS À L'esaat

Le rectorat ose parler de relative préservation de l'école depuis 2004, alors que depuis 2006, ce sont plus de 200 heures-postes qui y ont été supprimées. Avec, cette année, 97 heures-postes en moins par rapport à la dotation de l'année dernière, l'ESAAT se retrouve particulièrement "soignée" ou "saignée" ; cela équivaudrait à la suppression de 5 postes d'enseignants certifiés (service de 18H devant élèves).

## DÉGRADATION DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT ...

### Pour l'enseignement général

- départ en retraite non compensé en français et en physique (perte des postes fixes)
- le départ de notre collègue de math (poste BMP 2009-2010)
- des parties de service à assurer ailleurs pour 2 collègues de langues vivantes en allemand et anglais
- Perte de poste effective car l'école se voit obligée (pour correspondre à la dotation) de recourir à des remplaçants et/ou des collègues en complément de service (service réparti sur plusieurs établissements) pour assurer les heures d'enseignement général. Les BMP, c'est l'attribution de moyens temporaires, provisoires, précaires pour faire tourner l'école ....révisibles chaque année.

### Pour l'enseignement professionnel

- Malgré le manque chronique de créations de postes de titulaires Arts Appliqués,
- perte d'un demi-poste en informatique
  - faute d'heures et de moyens : 2 ou 3 postes de contractuels Arts Appliqués supprimés, (les formations nécessitent le recours à des intervenants du monde professionnel en complément des enseignements)
  - le rectorat incite à "l'emploi" de vacataires qui n'ont pas de véritable statut, sont sous-payés à l'heure effectuée, sans aucune couverture ni protection sociale. A noter que là aussi, les moyens disponibles sont dérisoires.

### Tout enseignement confondu :

C'est une explosion des heures supplémentaires qui est "proposée". Un titulaire en Arts Appliqués sera invité à faire en MOYENNE 4,5 heures supp. par semaine, 4,2h en Sciences Physiques, 5,3h en Math, etc, etc... alors que beaucoup d'entre nous ne souhaitent pas faire d'heures supplémentaires (une seule est obligatoire).

De telles prévisions de rentrée sont tout simplement aberrantes, impensables et même irréalisables : il n'y aura pas assez de profs titulaires et /ou de contractuels pour assurer tous les cours. Et comment motiver les professionnels spécialisés, qualifiés pour constituer "l'armée de vacataires" de remplacement sachant qu'ils seront sous-payés et précarisés pour effectuer ces heures d'enseignement ?

De plus toute possibilité de remplacement en interne est impossible car il n'y a aucun TZR dans l'académie en Arts-appliqués.

**AU LIEU D'ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION, L'ÉTAT DÉTRUIT LES FORMATIONS, EN REFUSANT LES MOYENS INDISPENSABLES POUR LES DISPENSER.**

## ...DÉGRADATION POUR LES ÉLÈVES

La réforme Chatel supprime pour les futurs Secondes STI Arts –Appliqués 2 heures par semaine d'enseignement professionnel, sur les 6 heures restantes nous ne savons pas encore si celles-ci pourront être dédoublées. L'enseignement général perd de toute façon des heures de dédoublement. De plus, tous les dédoublements, heures de soutien, enseignements complémentaires sont remis en question. La seconde langue vivante en BTS est supprimée alors que, par ailleurs, le gouvernement prétend favoriser l'enseignement des langues. Et quels moyens aurons-nous pour les projets pédagogiques ?

## AGIR ET SE MOBILISER

**Ce Mardi 2 mars, le Conseil d'Administration a été boycotté.** Le manque de moyens et la répartition de ces moyens insuffisants ont été refusés. Les représentants des élèves, des enseignants, des parents d'élèves, du personnel administratif et de service, certains élus ont ainsi manifesté leur refus d'avaliser l'insuffisance des moyens alloués au fonctionnement de l'école.

**EXIGEONS DES MOYENS POUR FAIRE FONCTIONNER L'ÉCOLE CORRECTEMENT ET MOBILISONS-NOUS DÈS À PRÉSENT EN PRÉVISION DE LA GRÈVE NATIONALE DU 12 MARS**